

DELIBERATION PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA LISTE DES STRUCTURES DE RECHERCHE
POUR LE CONTRAT 2021-2026

LE CONSEIL DE LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 19 DECEMBRE 2023,

Vu le code de l'Education ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'EPE UCA du 17 décembre 2021 ;

Vu l'avis favorable du conseil d'unité du LPC du 5 décembre 2023 ;

PRESENTATION DU PROJET

Le Conseil d'Administration de l'UCA a approuvé dans sa séance du 19 juin 2020 la liste des structures de recherche de l'Université Clermont Auvergne et la création de la Fédération Systèmes microbiens (Sysmic). Cette liste a été complétée par des délibérations successives en octobre 2020, juin 2021, mars 2022, avril 2022 et juin 2022, accréditant l'UMR RESSOURCES, la Fédération de Recherche en Mathématiques, la Fédération de recherche « Spectroscopies de Photoémission » n°2050 du CNRS, les quatre Centres Internationaux de Recherche (CIR) CAP 20-25 ainsi que la Fédération de recherche CNRS « Théories, Modélisations et Simulations Atomistiques ».

Il convient aujourd'hui de procéder à la modification du nom du Laboratoire de Physique de Clermont (LPC) en Laboratoire de Physique de Clermont Auvergne (LPCA) et par conséquent de modifier la liste des structures de recherche. Ce changement de nom a obtenu un avis favorable du conseil d'unité du LPC, le 5 décembre 2023 et permettra de mettre fin à la confusion existante avec un autre laboratoire de l'In2p3.

Il est précisé que les Unités de Recherche sont labellisées par l'UCA pour la durée du prochain contrat (2021-2026).

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Madame Vanessa PREVOT, Vice-Présidente chargée de la Recherche ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

Article 1 :

D'approuver la liste des structures de recherche suivante :

Unités Mixtes de Recherche :

UMR CNRS : CERDI - Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International

UMR CNRS : ICCF - Institut de Chimie de Clermont-Ferrand

UMR CNRS : IP - Institut Pascal

UMR CNRS : LaMP - Laboratoire de Météorologie Physique

UMR CNRS : LAPSCO - Laboratoire de Psychologie Sociale et Cognitive

UMR CNRS : LIMOS - Laboratoire d'Informatique, de Modélisation et d'Optimisation des Systèmes

UMR CNRS : LMBP - Laboratoire de Mathématiques Blaise Pascal

UMR CNRS : LMGE - Laboratoire Microorganismes : Génome Environnement
UMR CNRS : LPCA - Laboratoire de Physique de Clermont Auvergne
UMR CNRS - université de Limoges : GEOLAB - Laboratoire de Géographie Physique et Environnementale
UMR CNRS – IRD : LMV - Laboratoire Magmas et Volcans
UMR CNRS - ENS Lyon - université Jean Moulin Lyon 3 – université de Lyon : IHRIM - Institut d'Histoire des Représentations dans les Modernités
UMR Inserm - CNRS : GreD - Génétique, Reproduction et Développement
UMR Inserm : IMoST - Imagerie Moléculaire et Stratégies Théranostiques
UMR Inserm : M2iSH - Microbes Intestin Inflammation et Susceptibilité de l'Hôte
UMR Inserm : NEURO-DOL - Douleur et biophysique neurosensorielle
UMR INRAE : GDEC - Laboratoire de Génétique, Diversité, Ecophysiologie des Céréales
UMR INRAE : MEDIS - Microbiologie Environnement Digestif Santé
UMR INRAE : PIAF - Laboratoire Physique et Physiologie Intégratives de l'Arbre en environnement Fluctuant
UMR INRAE - VetAgroSup : UMR - Unité Mixte de Recherche sur le Fromage
UMR INRAE : UNH - Unité de Nutrition Humaine
UMR INRAE - VetAgroSup - AgroParisTech : TERRITOIRES -Territoires
UMR ENSACF : RESSOURCES

Unités de Recherche :

UR ACCePPT - Automédication aCcompagnement Pluriprofessionnel Patient
UR ACTé - Laboratoire Activité Connaissance Transmission Education
UR AME2P - Laboratoires des Adaptations Métaboliques à l'Exercice en conditions Physiologiques et Pathologiques
UR CELIS - Centre de Recherches sur les Littératures et la Sociopoétique
UR CHEC - Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"
UR CHELTER - Role of intra-Clonal Heterogeneity and Leukemic environment in ThErapy Resistance of chronic leukemias
UR ClerMA- Clermont Recherche Management
UR CMH - Centre Michel de l'Hospital
UR ComSocs - Laboratoire Communication et Sociétés
UR CROC - Centre de Recherche en Odontologie Clinique
UR LESCORES - Laboratoire d'Etudes Sociologiques sur la Construction et la Reproduction Sociale
UR LRL - Laboratoire de Recherche sur le Langage
UR PHIER - Laboratoire de Philosophies et Rationalités.

Unité d'Appui et de Recherche :

UAR CNRS : MSH - Maison des Sciences de l'Homme
UAR CNRS : OPGC - Observatoire de Physique du Globe de Clermont-Ferrand

Fédérations de Recherche :

FR CNRS-INRAE : FR-Environnement - Fédération des Recherches en Environnement
FR CNRS : FRMRAA - Fédération de Recherche en Mathématiques Rhône-Alpes-Auvergne
FR CNRS : 3344 FédESol Fédération de Recherche sur l'Energie Solaire
FR CNRS : Fédération de recherche « Spectroscopies de Photoémission »
FR CNRS : Fédération de recherche « Théories, Modélisations et Simulations Atomistiques »
FED : Sysmic – Systèmes microbiens

Centres Internationaux de Recherche :

CIR : International Research Centre on sustainable agroecosystems
CIR : International Research Centre on innovative systems for transportation and production
CIR : European Centre for Health and Human Mobility
CIR : International Research Centre of Disaster Science and Sustainable Development

Article 2 :

D'abroger la délibération du conseil de la recherche de l'UCA du 14 juin 2022 portant sur la liste des structures de recherche pour le contrat 2021-2026.

Membres en exercice : 45

Votes : 29

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 1

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CR UCA 2023-12-19-03

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*